



29, rue Vacheresse - B.P. 105  
77403 LAGNY SUR MARNE CEDEX

Membre d'une association agréée.  
Le règlement par chèque est accepté.

**Horaires d'ouverture :**  
Du lundi au Jeudi de 8h30 à  
12h00 - 13h30 à 18h00  
Le Vendredi de 8h30 à 12h00 -  
13h30 à 17h00

N° Siret : 325 601 029  
TVA Intracommunautaire :  
FR 04325601029

Tél. 01 64 30 01 54  
Fax. 01 64 30 82 62  
Email :  
scp.pellaux.huissier@club-internet.fr  
Site Web:  
www.pellaux-huissier.com

## S.C.P. Patrick PELLAUX Huissier de Justice

**COMPETENCE SUR LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MEAUX**  
dont Marne-la-Vallée, Bussy-Saint-Georges, Val d'Europe

### PROCES VERBAL DE CONSTAT

#### L'AN DEUX MILLE ONZE ET LE VINGT JUILLET

#### A LA REQUETE

Société TIGRABUSINESS, société à responsabilité limitée, inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 511 798 357, dont le siège social est sis 105 Rue de l'abbé Groult (75015) PARIS, agissant poursuite et diligence de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

#### LAQUELLE M'A EXPOSE

Qu'elle commercialise un système d'encaissement équipé d'un monnayeur à pièces et d'un échangeur de billets.

Que ma requérante souhaite chronométrer les temps de rendu monnaie.

Qu'elle a intérêt à me le faire constater et me requiert à cet effet.

#### DEFERANT A CETTE REQUISITION

Je, Maximilien GRASSIN, clerc habilité aux constats attaché à la SCP Patrick PELLAUX, Huissier de Justice associé, près le Tribunal de Grande Instance de MEAUX, demeurant à LAGNY SUR MARNE, 29 Rue Vacheresse, soussigné,

Me suis transporté à VAIRES SUR MARNE, 1 Place du Général de Gaulle

Là étant

Et en présence de :

- Monsieur MEYER Patrick, responsable
- Madame DELAVALLEE Diane, responsable communication

J'ai vu, vérifié et constaté ce qui suit :

Je me situe à la Boulangerie "LES DÉLICES DE VAIRES", équipée de deux caisses automatisées TIGRA-CASHGUARD.

Madame DELAVALLEE m'indique que ce site a été choisi au hasard parmi l'ensemble des sites équipés de ce type de machine.

La Boulangerie accueille des clients qui utilisent les deux caisses automatisées présentes.

Les quatre opérations sont intercalées entre des opérations avec des clients de ladite Boulangerie.

Nous procédons aux chronométrages du rendu monnaie sur quatre opérations différentes.

L'appareil utilisé pour procéder au chronométrage du rendu monnaie est un IPHONE model A1332 EMC 380AFCC ID : BCG-E2380A IC : 579C-E2380A.

Je déclenche le chronomètre au moment où le paiement est introduit dans la caisse automatisée. J'arrête le chronomètre au moment où le dernier billet ou pièce est rendu au client.

- La première opération est un paiement par pièce de 2 euros pour un achat facturé 0,95 cts

je relève 1 seconde

- La seconde opération est un paiement par billet de cinquante euros pour un achat facturé 3 euros

je relève 1,3 seconde

- La troisième opération est un paiement par billet de 20 euros pour un achat facturé 5 euros

je relève 2,3 secondes

- La quatrième opération est un paiement par billet de 20 euros pour un achat facturé 2,05 euros

je relève 2,3 secondes

Des photographies ont été prises et sont jointes à l'original du constat.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.



Maximilien GRASSIN

Visé par Maître PELLAUX Patrick

